



Vallée des Baux-Alpilles

Aureille - Les Baux de Provence - Eygalières - Fontvieille - Mas Blanc des Alpilles

Maussane les Alpilles - Mouriès - Le Paradou - Saint-Étienne du Grès - Saint-Rémy-de-Provence

www.vallee-des-baux-alpilles.fr

La grande exposition 2012-2013 de la CCVBA

Éveil artistique avec " Le voyage du musée Estrine dans les Alpilles"

Présentée dans les mairies et les bibliothèques de la CCVBA durant six mois, cette exposition événementielle a été vue, approchée par plusieurs milliers de personnes et s'est également déclinée dans le cadre d'ateliers d'éveil culturel en milieu scolaire

L'initiative des élus de la Commission économique-culturelle de la CCVBA avec le concours du musée Estrine (musée d'art moderne et contemporain, labellisé Musée de France) a fait le buzz. Du 15 septembre 2012 au 30 mars 2013, soit tout juste 195 jours, cette exposition événementielle a permis de découvrir les œuvres d'une trentaine d'artistes et non des moindres comme : André Marchand, Édouard Pignon, Cocteau... Ce parcours artistique a offert sans artifice aux habitants du territoire un accès culturel de proximité, hors contexte muséal. Cette approche inédite dans les Alpilles, à l'échelle intercommunale, a permis d'apprécier des œuvres qui font la richesse de notre territoire. Tous les publics ont pu découvrir sans cérémonial, ni préséance la force des œuvres présentées, comme leur sensibilité, leurs couleurs... La magie de l'art a opéré.

Chez les enfants aussi

L'objectif pédagogique initial était de permettre aux élèves des communes de la CCVBA de réfléchir sous l'angle esthétique



Photo : Joanna Macleiman

à leur environnement naturel et d'en proposer une interprétation plastique. Celui-ci a été atteint. En effet, plus de 250 élèves de classes élémentaires du CE2 au CM2 accompagnés par des artistes plasticiens ont réalisé des travaux en ateliers. Ces instants de créativité se sont exprimés autour d'un lieu ou d'un paysage emblématique de chaque commune

préalablement choisi par les élèves. L'ensemble de ces travaux sera à découvrir à Saint-Rémy-de-Provence à compter du mois d'octobre lors de l'exposition de réouverture du musée Estrine (exposition labellisée Marseille-Provence 2013). Événement où les paysages des Alpilles et le travail des enfants s'y épanouiront.

Suite page 9



Photo : Service Communication Mairie de Saint-Rémy-de-Provence.



Hervé Chérubini
Président de la Communauté
de communes Vallée des Baux-Alpilles

Depuis plus d'une année, le projet de création de la Métropole marseillaise anime le débat politique de notre région. Si aujourd'hui M^{me} la Ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique a tranché la question : *"La Métropole se fera..."*, les élus de la **CCVBA** ne cachent pas leurs nombreuses interrogations sur ce sujet sensible dans la gestion future de nos territoires. Ils ont su démontrer à maintes reprises leur hostilité à la Métropole mais aussi affirmer leur solidarité avec l'écrasante majorité des 109 maires des Bouches-du-Rhône (toutes tendances politiques confondues) clairement opposés à cette réforme territoriale venue de la France d'en haut.

bonne intelligence, sans passion partisane, pour ne pas gommer de façon irréversible nos identités locales qui se perdraient dans une gestion recentralisée commandée depuis la Cité phocéenne et dont l'efficacité pour nos administrés sera certainement rapidement montrée du doigt.

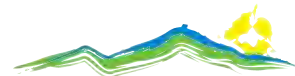
Oui, aujourd'hui encore les maires de notre Communauté de communes réaffirment leurs souhaits de voir la **CCVBA** conserver ses spécificités au bénéfice de nos communes rurales et exister en tant que collectivité à part entière avec comme notion première celle de la proximité avec ses habitants.

Comme nous pouvons le voir avec ce nouveau bulletin, la **CCVBA** agit, intervient dans de nombreux domaines et s'affirme chaque jour un peu plus comme un partenaire solide pour les communes qui en sont membres, avec pour cette seule année plus de 11 millions de budget consacrés à l'investissement et plus particulièrement au développement économique de son territoire. Ceci traduit clairement le fort impact de la **CCVBA** dans le développement de l'emploi local via les programmes d'extension des zones d'activité de Saint-Rémy-de-Provence (tranches 3 et 4), de Saint-Étienne du Grès et d'Eygalières.

Un autre exemple, lui aussi porteur d'espoir et d'avenir, est le lien créé ces derniers mois par la **CCVBA** avec notre jeunesse, et notamment les scolaires, dans le cadre de nombreux ateliers d'éveil artistique qui ont décliné et valorisé le travail réalisé par les élus de la **CCVBA** dans le cadre de la programmation culturelle Marseille-Provence 2013. Que les enfants ainsi que leurs parents et les enseignants soient vivement remerciés pour leur implication et leur joie exprimée sans retenue comme ce fut notamment le cas à Aureille, le 16 mai dernier, lors de l'accueil des Arts de la rue.

En vous souhaitant à toutes et à tous un très bon été sous le soleil des Alpilles, territoire auquel nous croyons plus que jamais et pour lequel les élus de la **CCVBA** travaillent pour qu'il y fasse bon vivre.





Une délégation de la CCVBA rencontre Marylise Lebranchu

Si la CCVBA n'est pas "directement" impactée par le projet de Métropole marseillaise, les maires de la CCVBA demeurent solidaires de la centaine de leurs collègues opposés au projet et l'on fait savoir à la Ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique

Le jeudi 28 février une délégation d'élus de la CCVBA composée d'Hervé Chérubini, Robert Del Testa, Laurent Geslin et Michel Fenard a été reçue au Ministère de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique par Marylise Lebranchu.

Lors de cette rencontre la Ministre en exercice a indiqué fermement aux élus sa volonté

de voir aboutir le projet de Métropole marseillaise. Dont acte. En réponse à cette entrevue dans un article paru dans La Provence le mercredi 6 mars, Hervé Chérubini indiquait : "La Ministre nous a confirmé qu'elle souhaitait ardemment la réalisation de la métropole marseillaise en reprenant les arguments habituels des partisans de la métropole : les avantages pour le territoire, une gouvernance unique (...)

Pour bon nombre d'observateurs, le projet de métropole est assez illisible, confus et pas complètement réussi. C'est une usine à gaz (...) Moi j'ai tendance à faire confiance aux élus de proximité qui sont confrontés tous les jours aux problèmes d'emploi, de logements, de transports, de sécurité... Il ne suffit pas d'invoquer la métropole pour que tout se règle d'un coup de baguette magique..."

●●● CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA CCVBA



Des vœux 2013 pour évoquer sereinement l'actu de la CCVBA

Le 24 janvier Pierre Santoire, Michel Fenard, Guy Frustié, Robert Del Testa, Laurent Geslin et Jack Sautel et de nombreux autres élus étaient au côté d'Hervé Chérubini lors de la cérémonie des vœux de la CCVBA qui s'est tenue en salle d'honneur de l'hôtel de ville de Saint-Rémy-de-Provence

Une cérémonie des vœux offre l'occasion de poser un instant le déroulé d'une année. De rendre compte à la population, aux acteurs économiques, culturels et institutionnels - avec le recul nécessaire si possible - de l'évolution des faits marquants de l'année écoulée. C'est ce qu'a fait Hervé Chérubini le samedi 24 janvier devant une salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de Saint-Rémy-de-Provence comble et attentive aux explications données. Et en matière de gestion et devenir des territoires, 2012 fut tout, sauf un long fleuve tranquille. Hervé Chérubini n'en a pas fait mystère. Il s'est clairement exprimé sur le sujet en intimant les pouvoirs publics : "de laisser travailler en paix les élus de la CCVBA. Discutons sur un projet de stabilité sans pression, sans travailler dans l'urgence..."

Mais en 2012 l'actualité de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles n'a pas tour-

Les dossiers de l'année

Parmi les grands dossiers en 2013 il faut noter

Développement économique et de l'emploi local avec les extensions des zones d'activité de Saint-Rémy-de-Provence - Saint-Étienne du Grès - Eygalières

Instruction des permis de construire

Élaboration du programme de réhabilitation du centre d'enfouissement de Maussane les Alpilles

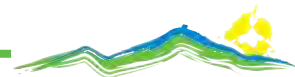
Étude d'un programme d'implantation de bornes pour véhicules électriques

Travaux de mise aux normes de la fourrière animale de Saint-Roch aux Baux de Provence

né uniquement autour des projets des nouvelles réformes envisagées par l'État. Non. La Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles a pesé favorablement sur le quotidien de sa population comme l'ont exprimé les précédents bulletins d'informations intercommunales, et ce, dans les domaines du soutien économique, des nouvelles technologies, de l'aménagement du territoire, du terroir, du maintien des traditions... 2013 devrait marquer encore plus fortement ces actions au service de la population.

De plus, pour les aspects positifs purement fondés sur l'humain, la sagesse politique qui prédomine entre les dix maires qui composent la CCVBA est un gage pour l'avenir et l'image de cet Établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Dans l'état actuel, tous sont d'accord sur la posture première : nos territoires doivent évoluer, mais pas à n'importe quel prix.





La CCVBA tonifie son budget primitif et maintient ses taux de fiscalité



Photo : Jean Esposito

Lundi 15 avril le Conseil communautaire de la CCVBA s'est réuni à Aureille pour voter le budget primitif 2013. Pour la sixième année consécutive les élus ont maintenu les taux de fiscalité. Les engagements fiscaux pris depuis 2008 sont tenus comme l'investissement qui avec 2.818 772 € augmente favorablement de 80%

Le budget primitif général 2013 se monte à 14.934 277 €. Il se décline sur une section de fonctionnement de 12.115 505 € et d'une section d'investissement de 2.818 772 €. Si l'on ajoute les quatre budgets annexes (8.629 063 €) qui sont entièrement consacrés au développement économique et à l'emploi local, le budget agrégé représente la somme de 23.563 340 €.

Les principales dépenses de fonctionnement

Partenaire à part entière de ses communes membres, la CCVBA leur versera cette année 3.443 495 € soit 28,42 % de ses dépenses de fonctionnement. Ces deux dépenses se décomposent en 2.168 495 € au titre annuel de l'attribution de compensation et 1.275 000 € de dotation de solidarité communautaire (DSC).

Pour rappel, la dotation de solidarité communautaire (DSC) versée en 2010 était de 1.000 000 €, puis de 1.575 000 € (en 2011) pour 1.755 000 € en 2012.

Les reversements imposés à la CCVBA par l'État représentent 30,76 % des dépenses de fonctionnement de la CCVBA, soit 3.727 207 €, scindés en 3.579.303 € versés au Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) et 147.904 € pour le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).

Si le FNGIR est stable par rapport à 2012, en revanche le FPIC versé à l'État progresse, "flambe" même avec une augmentation de 374 % pour 2013. L'État prévoit une augmentation de celui-ci jusqu'en 2016.

Au budget 2013, 3.478 220 € sont prévus pour le fonctionnement des services communautaires (28,71 %) dont 2.526 110 € affectés au traitement des ordures ménagères et aux déchèteries. 402.450 € sont octroyés à l'administration générale de la CCVBA et 153.600 € pour l'assemblée locale.

Chiffres toujours, pas moins de 396.060 € seront consacrés à la culture (dont Marseille-Provence 2013), aux traditions (courses camarguaises), aux voiries communautaires, à l'éclairage public, à la communication (bulletins communautaires et site internet) ainsi qu'aux services urbains tels que la fourrière animale, la maintenance des logiciels cadastre et SIG des communes membres.

Développement de services

Le développement des services de la CCVBA à destination de la population se traduit par le transfert de la gestion de la déchèterie de Saint-Rémy-de-Provence, de l'augmentation du temps de travail de deux autres agents affectés aux déchèteries de Maussane les Alpilles/Le Paradou et Saint-Rémy-de-Provence. Par ailleurs, la CCVBA va recruter un agent pour instruire les permis de construire (voir page 14) à compter du 1^{er} juillet mais également procéder à l'embauche d'un responsable des services techniques. Il est à noter que les dépenses liées au poste du gardien de déchèterie de Saint-Rémy de Provence sont déduites de l'attribution de compensation de la Ville. Ainsi, l'impact financier est nul pour la CCVBA. Il en est de même pour le poste d'instructeur qui sera payé par les communes ayant décidé de bénéficier du service commun d'instruction des permis de construire, et ce, en fonction du nombre d'actes effectués.

Recettes de fonctionnement : impôts locaux 2013, pas d'augmentation

En recettes, les prévisions relatives aux impôts locaux sont de 9.151 218 €. Cette somme se traduit par 1.291 524 € de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), 2.303 760 € de cotisation foncière des entreprises (CFE) et 5.237 640 € de taxe d'habitation. Les taux appliqués à la fiscalité locale n'ont subi aucune augmentation cette année et c'est le cas depuis 2008.

Par ailleurs, il est à noter que les dotations de fonctionnement versées par l'État sont en baisse. Elles passent de 2.017 163 en 2012 € à 1.971 184 € en 2013.

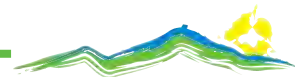
Une fiscalité intercommunale toujours stable

Cotisation foncière des entreprises
24,00 %

Taxe d'habitation
9,97 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties
0,00 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties
2,13 %



Les recettes de fonctionnement essentielles prévues en 2013

Les dotations de l'État

1.971 184 €

Fiscalité locale

9.151 218 €

Résultat reporté de 2012

662.613 €

Les élus votent 2.818 772 € pour la section d'investissement

En 2013, le montant de la section d'investissement augmente de 80% en passant de 1.583 713 € en 2012 contre 2.818 772 € cette année. Avec ce vote les élus de la CCVBA affirment une nouvelle fois leur volonté d'agir favorablement sur le territoire.

Les nouvelles opérations 2013

Plus particulièrement, trois nouvelles opérations d'investissement sont proposées avec le transfert de la gestion de la voirie dite d'intérêt communautaire où la CCVBA dépensera 270.000 € (voir page 14).

De plus, des travaux seront conduits sur le réseau d'éclairage public d'intérêt communautaire à hauteur de 30.000 €.

Concernant les nouvelles technologies, le parcours numérique "Les paysages français de Vincent Van Gogh" dont la création est inscrite dans la dynamique de Marseille-Provence 2013, nécessite un nouvel investissement de 149.500 €.

Les opérations 2012 se poursuivent en 2013

Dans le cadre d'opérations engagées en 2012 des études suivies de travaux sont prévus sur le site du centre d'enfouissement technique de la CCVBA à Maussane-les-Alpilles/Le Paradou pour un montant total d'aménagement de 425.500 €.

Pour le siège de la CCVBA, qui va se "relocaliser" dans le centre village de Maussane-les-Alpilles (lire ci-contre), la CCVBA investira 59.800 € pour l'informatisation, l'achat de mobilier de bureaux et de petits travaux d'aménagement. En sa qualité de propriétaire des locaux dits de "La Maison Priaulet", la commune de Maussane-les-Alpilles prendra à sa charge les travaux de gros-œuvre.

Amorcé voilà deux ans et aujourd'hui terminé pour le nord des Alpilles, le renforcement de l'accès à Internet dans les zones rurales (Boucle locale haut débit - BLHD) va faire l'objet d'une étude de faisabilité pour la partie sud du territoire de la CCVBA.

A propos de la fourrière animale la CCVBA va lancer les travaux nécessaires à sa mise

aux normes (voir page 11). Grâce au projet de déchèterie mobile (voir page 13) la CCVBA va jouer un rôle moteur dans le domaine de la protection de l'environnement et dans le développement de service public de proximité.

En terme de matériel, vont être acquis un logiciel permettant l'instruction des autorisations du droit des sols 12.000 € (ce logiciel sera interconnecté entre la CCVBA et les communes bénéficiant du service commun), et de matériel informatique nécessaire à la mise en œuvre de ce service : 14.400 €. Lors

du vote du budget il a été proposé de virer une somme de 655.000 € vers les budgets annexes de développement des zones artisanales afin de limiter les intérêts des emprunts : "En 2013, il est important de constater que le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement est de 1.219 911 € pour le budget général. Il était de 520.000 € en 2012. Ceci est la preuve que la CCVBA investit de plus en plus sur son territoire au service de la population locale et aucun emprunt n'est prévu en 2013 pour réaliser tous ces investissements...." indique Hervé Chérubini.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Budgets annexes des zones d'activités

En 2013, quatre budgets annexes sont consacrés au développement économique grâce à l'extension de plusieurs zones d'activité. L'objectif est de permettre aux PME de s'installer sur notre territoire en vue de créer de l'emploi local. Le montant global de ces budgets est de 8.629 063 €.

MAUSSANE-LES-ALPILLES

Les services administratifs de la CCVBA s'installent dans "l'Espace Benjamin Priaulet"

Les nouveaux locaux du siège de la CCVBA vont permettre de rapprocher les services administratifs de la population et d'accentuer ainsi la notion de service public de proximité

Installés depuis une dizaine d'années dans des locaux implantés sur le site de la déchèterie intercommunale de Maussane-les-Alpilles / Le Paradou, les services administratifs de la CCVBA vont déménager dans le centre village de Maussane les Alpilles et plus précisément dans l'espace Benjamin

Priaulet. Avec ces nouveaux locaux plus spacieux et donc adaptés à la prise de nouvelles compétences, la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles va accentuer sa visibilité auprès des habitants des dix communes du territoire.



Photo : CCVBA

D'ici l'automne prochain, les services administratifs de la CCVBA seront installés dans le centre village de Maussane-les-Alpilles.



MARSEILLE-PROVENCE 2013 CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE



Photo : Marseille Provence 2013.



Débutée le 13 janvier à Eygalières et Saint-Rémy-de-Provence, l'année 2013 où **Marseille est Capitale européenne de la culture** se poursuit jusqu'au 5 janvier... 2014.



Photos : CCVBA.

Coproduction MP2013-CCVBA



Photo : Service Communication Mairie de Saint-Rémy-de-Provence.

13 janvier 2013

Chasse au 13'Or Eygalières



16 mai 2013 La folle histoire
des arts de la rue Aureille

Photos : CCVBA



16 mai 2013 La folle histoire
des arts de la rue Aureille

MP 2013 dans les Alpilles de la CCVBA



Photo : CCVBA

28 mai 2013

Animaglyphe Maussane-les-Alpilles

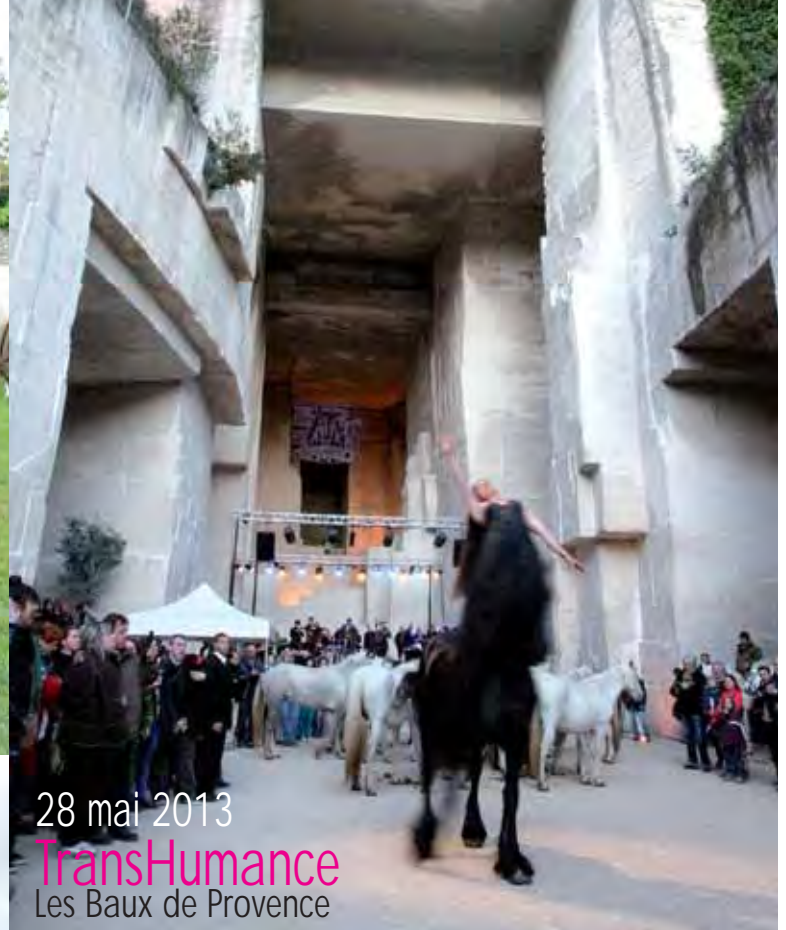


Photo : Jean Esposito



MARSEILLE-PROVENCE 2013
CAPITALE EUROPÉENNE
DE LA CULTURE

28 mai 2013
TransHumance
Mouriès



28 mai 2013
TransHumance
Les Baux de Provence



29 mai 2013
TransHumance
Fontvieille



29 mai 2013 TransHumance Le Paradou



Photos : CCVBA.

Photos : CCVBA.

- La grande exposition 2012-2013 de la **CCVBA** -

Atelier à Saint-Rémy-de-Provence
Intervenante : Joanna Maclean

Les enfants en ateliers...



Atelier à Mouriès Intervenante : Bénédicte Brun



Atelier à Fontvieille Intervenante : Mike Sajnoski



Atelier à Aureille Intervenante : Mike Sajnoski



Atelier à Mas Blanc des Alpilles
Intervenante : Karine Aron-Nicolet de Karon Design

Atelier à Eygalières
Intervenante : Bénédicte Brun



Photos : Joanna Maclean

EYGALIERES : la ZA Les Grandes Terres l'extension c'est maintenant

Améliorer l'image de cet espace économique et rendre pérenne son caractère artisanal voici les deux principaux arguments de ce chantier qui va débiter à Eygalières



Principes d'aménagement Lot. N° 1 - CAUE 13

Dans le cadre de sa compétence développement économique, le Conseil communautaire a lancé le projet d'extension de la zone d'activité Les Grandes Terres à Eygalières. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Merlin (Marseille). Pour un montant total de 320.000 € HT cette opération d'allotissement et de viabilisation de deux terrains porte sur une surface à aménager de 7.950 m².

Ce projet accueillera douze entreprises dont l'activité est en cohérence avec le projet économique de cet espace. Les entrées des nouveaux lots seront particulièrement soignées, tout comme la construction d'espaces publics de qualité.

Dans son projet, la CCVBA a acté l'impossibilité d'une quelconque mutation des locaux d'activités en locaux habitation afin

de rendre pérenne le caractère artisanal de la zone. En associant les entreprises au projet, et grâce à l'animation d'une démarche de concertation exemplaire effectuée par la

CCVBA et le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement des Bouches-du-Rhône (CAUE), la CCVBA veut offrir un cadre de travail riche et adapté à chaque

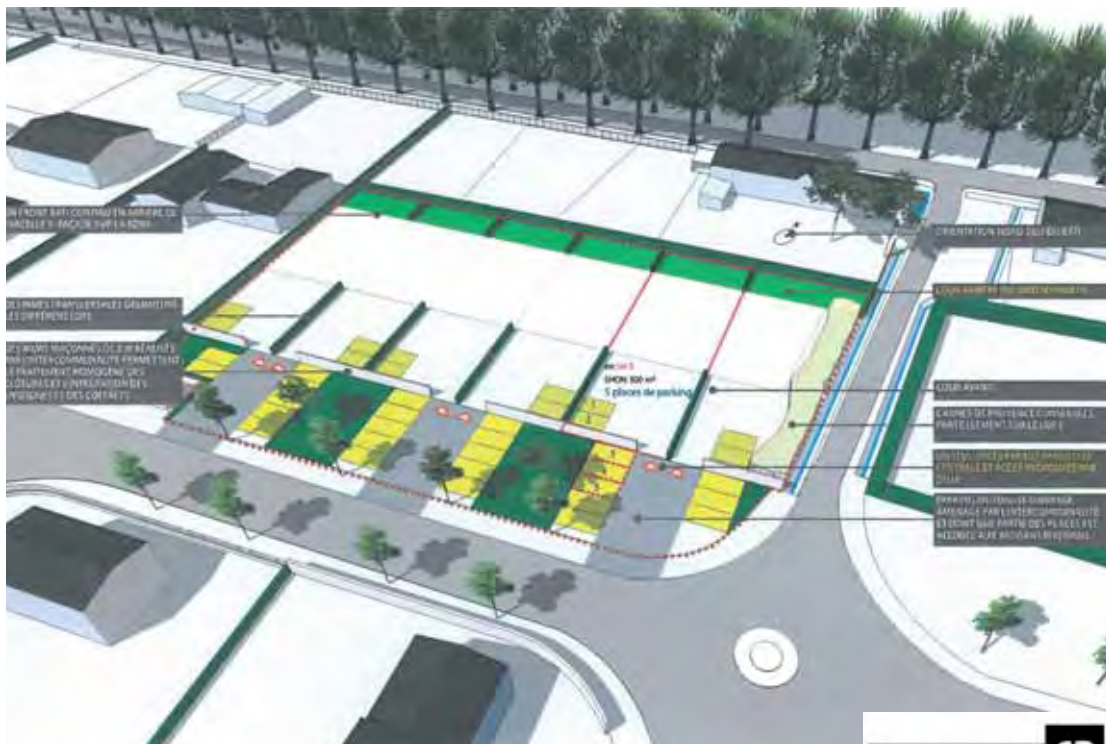
ÉCONOMIE

La PAIL partenaire de la CCVBA devient Initiative du Pays d'Arles

Membre du réseau national Initiative France, Initiative Pays d'Arles propose un dispositif d'accompagnement et de financement destiné aux porteurs de projet souhaitant créer ou reprendre une entreprise en Pays d'Arles. Cette association préalablement prénommée Plateforme d'initiative locale du pays d'Arles, dont Éric Juan est le directeur, vient de changer de nom. Initiative Pays d'Arles a un territoire d'intervention qui se compose de 26 communes. La CCVBA en est un des principaux partenaires. Les porteurs de projet du territoire de la CCVBA, peuvent de ce fait, faire appels aux services de cette structure.

☎ 04 84 49 02 01. www.initiative-paysdarles.com





Principes d'aménagement Lot. N° 2 - CAUE 13



entreprise, favorisant les échanges professionnels et minimisant les nuisances en inscrivant d'ores et déjà ce projet d'extension

dans une vision d'avenir de transformation de la zone. Le cahier des charges techniques a été réalisé par le CAUE.

Demande de subvention



Lors du conseil communautaire du 22 décembre les élus ont décidé de solliciter le Conseil général des Bouches-du-Rhône pour l'octroi d'une subvention spécifique exceptionnelle au titre des travaux structurants au taux de 60 %. La CCVBA participant à hauteur de 40 % de l'opération.

●●● TRAVAUX / ENVIRONNEMENT

LES BAUX DE PROVENCE : la CCVBA va mettre aux normes la fourrière animale

La mise aux normes de l'assainissement de la fourrière animale implantée aux Baux de Provence va nécessiter un investissement de 339.000 € TTC pour une conformité demandée par les services vétérinaires départementaux

Contrairement à un refuge qui est le plus souvent une association de protection des animaux désignée à cet effet par le préfet, une fourrière animale est un service public relevant des collectivités territoriales. Dans le cadre de ses actions, une fourrière assure la prise en charge, la garde et l'entretien des animaux errants ou saisis. Elle procède à la recherche des propriétaires des animaux trouvés, et à leur restitution quand ils sont réclamés. Toujours selon les textes du Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt, les locaux d'hébergement doivent répondre à

de nombreuses mesures d'hygiène donc efficacement ventilés, bien éclairés, nettoyables, désinfectables et disposer d'un système d'assainissement conforme. Ce qui n'était plus le cas pour la fourrière animale intercommunale. Les travaux qui vont débuter prochainement pour un montant de 339.000 € TTC, vont permettre de raccorder la fourrière animale et le refuge de la Société protectrice des animaux (SPA refuge de Saint-Roch) situés dans le secteur du lieu dit du quartier du Désert au réseau d'assainissement communal des Baux-de-Provence.



ENVIRONNEMENT

Raccordement de l'aire de lavage communautaire pour les bennes à ordures ménagères

Usitée quotidiennement par les agents des services de la voirie des communes d'Aureille, Les Baux-de-Provence, Fontvieille, Maussane-les-Alpilles, Mourières et le Paradou, l'aire de lavage va être raccordée à la station d'épuration de Maussane-les-Alpilles. Cette connexion répondant aux nouvelles normes en vigueur va permettre d'améliorer le traite-



Photo : CCVBA

ment des eaux usées issues des lavages des bennes. Eaux souillées qui jusqu'à présent étaient récupérées dans un bac étanche déshuileur - débourbeur puis collectées par un véhicule spécialisé.

ENVIRONNEMENT

Un tracto-pelle pour la déchèterie intercommunale de Saint-Rémy

Dans le cadre de sa compétence tri et élimination des ordures ménagères (déchets urbains, non urbains ou non toxiques), il était devenu nécessaire d'optimiser la gestion des déchets issus de la déchèterie de Saint-Rémy-de-Provence en procédant à l'acquisition d'un tractopelle. Celui-ci permet de tasser le contenu des bennes et de limiter de manière significative le nombre de rotations de celles-ci. Cette opération permet donc de réaliser des économies d'énergie et d'œuvrer en faveur d'un développement durable en limitant les impacts polluants sur l'environnement. Le montant de cet équipement de



Photo : CCVBA

la marque Caterpillar modèle 432 F a nécessité un investissement de 62.301 € HT, soit 74.512 € TTC. Une subvention a été sollicitée auprès du Conseil général des Bouches-du-Rhône.

La CCVBA met le sensibilisation à l'en

Que ce soit en milieu scolaire ou en rencontres directes avec le public lors de marchés hebdomadaires notamment, la CCVBA fait de la pédagogie sur le terrain pour nous inciter à préserver notre environnement... Rencontre avec Julien Cozette, directeur général des services de la CCVBA

● *Quelle est la principale mission de ce programme de sensibilisation à l'environnement ?*

Julien Cozette : "La sensibilisation des enfants en milieu scolaire est la principale mission que s'est fixée la CCVBA. C'est pour cela, que des ateliers ont été proposés dans les écoles primaires présentes sur le territoire de la Communauté de communes avec un accompagnement auprès des professeurs et des agents communaux afin d'améliorer leurs pratiques du tri au sein de l'établissement."

● *Dans quels établissements est intervenue la CCVBA ?*

Julien Cozette : "A ce jour à l'école primaire de Mas-Blanc des Alpilles, celle d'Eygalières, l'école des Baux-de-Provence, l'école primaire du Paradou, l'école de l'Argelier et l'école de la République à Saint-Rémy-de-Provence et dans la crèche de Li Pétouset à Eygalières ont bénéficié de cette opération."

● *En dehors du milieu scolaire où seront sensibilisés l'environnement les habitants de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles ?*

Julien Cozette : "Une des autres missions est d'informer et de sensibiliser les habitants du territoire. Pour cela, la CCVBA doit répondre aux besoins spécifiques de chaque commune, comme par exemple organiser une cam-

Atelier d'éveil à l'environnement crèche "Li Pétouset" à Eygalières.

pagne de distribution de composteurs pour la commune de Saint-Rémy-de-Provence. D'autres projets pour améliorer le tri sur le territoire sont à l'étude (projet corbeille papier et projet charte écoles). Pour mener à bien l'ensemble de ces missions, la CCVBA travaille en collaboration avec les conseillers du tri et les chargés de mission de Sud-Rhône Environnement, les éco-ambassadrices de la Communauté d'agglomération Rhône-Alpilles-Durance, le service Environnement de la ville de Saint-Rémy-de-Provence, les élus communaux chargés de l'environnement et des écoles..."



cap sur la environnement



La déchèterie mobile de la CCVBA prête pour tourner sur les territoires des communes à l'automne

Ce système tout à fait innovant de collecte des déchets, va permettre d'évacuer encombrants, gravats, appareils ménagers usagers, vieux mobilier...

L'acquisition d'une déchèterie mobile communautaire est devenue réalité. En effet, dans un souci de préservation de l'environnement et pour lutter efficacement contre les dépôts sauvages, la CCVBA vient de se doter de cet outil utilitaire appelé à faire halte dans les communes en devenant un service de proximité à part entière.

Conçu par la société française SEPR (Loire) cet équipement totalement nouveau dans le domaine de l'environnement ira au-devant de la population et adaptera le service non seulement à la taille des communes, mais aussi aux besoins de habitants de manière à le rendre plus simple, plus accessible, tout en ayant l'objectif de maîtriser les coûts. Le montant de cet équipement qui comprend également l'achat d'un poids-lourd équipé d'une grue, s'élève à 300.000 € HT, soit 358.800 € TTC. Le Conseil communautaire a décidé de solliciter le Conseil général des Bouches-du-Rhône pour une subvention spécifique entrant dans le cadre du Fonds départemental de gestion durable des déchets ménagers au taux de 80 %. La CCVBA participera à hauteur de 20 % de l'opération.



RECENSEMENT

Nous sommes 28.412 habitants

Les populations légales 2010 entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2013 représentent 28.412 administrés pour le territoire de la CCVBA, soit : 1.531 habitants à Aureille, 442 aux Baux de Provence, 1.816 à Eygalières, 3.710 à Fontvieille, 506 à



Mas-Blanc des Alpilles, 2.173 à Maussane les Alpilles, 3.649 à Mouriès, 1.453 au Paradou, 2.313 à Saint-Étienne du Grès et 10.819 à Saint-Rémy-de-Provence.

INTERNET

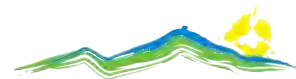
Le site de la CCVBA se refait une... attractivité

Hébergé et conçu depuis sa création en 2001 par la société Easyway Communication implantée à Lambesc, le site de la Communauté de communes avait bien besoin d'un sérieux coup de rafraîchissement pour tenir sa place sur la



toile. Initialement conçu sur les bases de la technologie (html aujourd'hui obsolète) et d'une mise en page également dépassée, depuis quelques semaines le site de la CCVBA propose un environnement beaucoup plus "lisible" destiné à répondre aux attentes actuelles des internautes avec une interface nettement plus attractive pour les personnes qui souhaitent le consulter. En terme de contenu, là aussi, il s'est enrichi. www.vallee-des-baux-alpilles.fr

Photos : DR



7 communes délèguent l’instruction des permis de construire à la CCVBA

Ces derniers mois, les conseils municipaux d’Aureille, des Baux de Provence, de Mas Blanc des Alpilles, de Maussane les Alpilles, de Mouriès, du Paradou et de Saint-Étienne du Grès ont opté pour la création d’un service commun instructeur d’application du droit des sols

A compter du 1^{er} juillet, les déclarations préalables, les permis de construire, d’aménager, de démolir comme les certificats d’urbanisme de sept communes du territoire intercommunal pourront être traités par les services de la CCVBA.

En effet, en réponse à la proposition de la Communauté de communes de créer un service commun d’instruction des autorisation du droit des sols, les conseils municipaux des communes d’Aureille, des Baux de Provence, de Mas Blanc des Alpilles, de Maussane les Alpilles, de Mouriès, du Paradou et de Saint-Étienne du



Photo : DR

Grès se sont exprimés favorablement. A cet effet, un agent issu des services de l’État prendra en charge cette mission au sein du personnel de la CCVBA. Comme par le passé, les administrés des sept communes concernées déposeront leurs dossiers dans leur mairie respective qui demeure leur interlocuteur de référence. Les autorisations d’urbanisme seront toujours signées par le maire de la commune.

Renseignements : Mairies d’Aureille, des Baux de Provence, de Mas Blanc des Alpilles, de Maussane les Alpilles, de Mouriès, du Paradou et de Saint-Étienne du Grès.



La CCVBA va prendre les compétences voirie et éclairage public de toutes les zones d’activité

Ces deux nouvelles compétences vont venir logiquement compléter celle existante de création, d’entretien et de gestion des zones d’activité



Photo : CCVBA.

Cette prise de compétence augmente les secteurs où intervient directement la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles. Sujet particulièrement coûteux pour les communes, la gestion de la voirie (notamment celles des zones d’activité) et de l’éclairage public va permettre d’harmoniser les calendriers de travaux et de générer des économies d’échelle. Avec cette compétence, la CCVBA va être le référent pour instruire et mettre en œuvre le programme annuel de voirie élaboré en étroite collaboration avec les maires.

Les autres compétences de la CCVBA

- Le traitement des déchets du périmètre intercommunal
- Les déchèteries intercommunales
- La création, l’entretien et la gestion des zones d’activités d’intérêt communautaire
- La voirie limítrophe des communes membres
- La numérisation des cadastres des communes
- La création et la gestion d’une fourrière animale
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Harmonisation de la politique foncière du territoire.

La CCVBA fidèle partenaire de la Fête de l'huile nouvelle



Quand il faut soutenir l'économie locale dans le cadre d'actions promotionnelles de savoir-faire si spécifiques comme l'oléiculture, la CCVBA est présente. Ce fut le cas à Fontvieille lors de la 22^{ème} fête de l'huile nouvelle de la vallée des Baux

Avec une subvention annuelle d'un montant de 23.000 € versée à l'association des mouliniers de la Vallée des Baux, présidée par Christian Rossi, la CCVBA est un des principaux partenaires de la fête de l'huile nouvelle.



Depuis plus deux décennies ce rendez-vous du monde de l'oléiculture a ses inconditionnels. Un public fidèle, gourmand, curieux de goûter les produits des mouliniers. De savourer en "exclusivité" une huile d'olive extra vierge AOP Vallée des Baux de Provence produite à 1.500 tonnes (sur les 5.500 récoltées en France) d'un cheptel de plus de 200.000 arbres sur une aire de production de près de 1.800 hectares.

Et la 22^{ème} fête, qui s'est déroulée à la salle polyvalente Yvonne Étienne-Moulin de Fontvieille a visiblement procuré beaucoup de plaisir à près de trois milles visiteurs qui se sont déplacés tout spécialement pour l'huile nouvelle, réel produit d'exception jalousement élaboré.

6^{ème} saison 2013 pour Graine de bouvine le trophée de la CCVBA

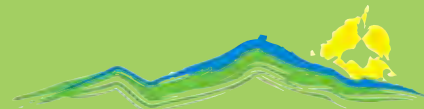


Trophée destiné aux jeunes espoirs de la course camarguaise en partenariat avec la Fédération française de course camarguaise, Graine de bouvine est un des événements taurins de la saison. La 6^{ème} édition comptera sept courses dont les entrées seront gratuites. Le programme des courses :

- 21 juin Saint-Rémy-de-Provence (21h30).
- 5 juillet Saint-Étienne du Grès (21h30).
- 6 juillet Maussane-les-Alpilles (21h30).
- 27 juillet Mourières (21h30).
- 5 août Fontvieille (10h30).
- 16 août Aureille (16h30).
- Finale samedi 7 septembre Aureille (16h30).



Photos : DR



CCVBA

Route de Saint-Martin de Crau (RD27)
13520 Maussane les Alpilles
☎ 04 90 54 54 20
Fax 04 90 54 28 34
bienvenue@ccvba.fr
www.vallee-des-baux-alpilles.fr

Mairie d'Aureille

Rue Mistral
13930 Aureille
☎ 04 90 59 92 01
Fax 04 90 59 93 80
contact@mairie-aureille.fr
www.aureille.fr

Mairie des Baux de Provence

Grand-Rue 13520
Les Baux de Provence
☎ 04 90 54 34 03
Fax 04 90 54 49 23
mairie@lesbauxdeprovence.com
infos@lesbauxdeprovence.com

Mairie d'Eygalières

Place Marcel Bonein
13810 Eygalières
☎ 04 90 95 91 01
Fax 04 90 95 96 40
mairie.eygalières@wanadoo.fr
www.mairie-eygalières.fr

Mairie de Fontvieille

8, rue Marcel Honorat
13990 Fontvieille
☎ 04 90 54 79 02
Fax 04 90 54 64 87
mairie@fontvieille.fr
www.fontvieille-provence.com

Mairie de Mas Blanc des Alpilles

Place Pierre Limberton
13103 Mas Blanc des Alpilles
☎ 04 90 49 07 98
Fax 04 90 49 08 29
mairie.mba@wanadoo.fr
www.vallee-des-baux-alpilles.com

Mairie de Maussane les Alpilles

Avenue de la Vallée des Baux
13520 Maussane les Alpilles
☎ 04 90 54 30 06
Fax 04 90 54 36 45
mairie-maussane-les-alpilles@wanadoo.fr
www.maussanelesalpilles.fr

Mairie de Mourières

35, rue Pasteur
13890 Mourières
☎ 04 90 47 50 01 Fax 04 90 47 54 87
contact@mairie-mourieres.fr
www.mourieres.fr

Mairie du Paradou

Place Charloun Rieu
13520 Le Paradou
☎ 04 90 54 54 01 Fax 04 90 54 54 07
mairie.paradou@wanadoo.fr

Mairie de Saint-Étienne du Grès

Place de la Mairie
13103 Saint-Étienne du Grès
☎ 04 90 49 16 46
Fax 04 90 49 06 28
saint-etienne-du-gres.mairie@wanadoo.fr
www.saintetiennedugres.com

Mairie de Saint-Rémy-de-Provence

Place Jules Péliissier
13210 Saint-Rémy-de-Provence
☎ 04 90 92 08 10
Fax 04 90 92 28 63
www.mairie-saintremydeprovence.fr

7 ÉVÉNEMENTS 10 COMMUNES 1 TERRITOIRE

MP2013

en Communauté
de communes Vallée
des Baux-Alpilles

7 juin
au 26
novembre
2013

Arbres
Aux racines de la Provence
Saint-Rémy de Provence

Festival a-part
5 juillet
au 25 août
2013

Les Baux-de-Provence
Eygalières
Mas Blanc des Alpilles
Maussane-les-Alpilles
Mouriès
Saint-Etienne-du-Grès
Saint-Rémy de Provence

Les Paysages des Alpilles
Une aventure esthétique
aux XX^e et XXI^e siècles
5 octobre 2013 au 5 janvier 2014
Saint-Rémy de Provence



La folle histoire des arts de la rue
16 mai 2013
Aureille

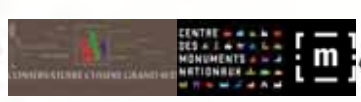
TransHumance
27 au 30 mai 2013
Les Baux-de-Provence
Fontvieille
Maussane-les-Alpilles
Mouriès
Le Paradou
Saint-Rémy de Provence

13 octobre 2013
Festins de Méditerranée
Saint-Rémy de Provence

Les paysages français de Vincent Van Gogh
À partir de novembre 2013
Application mobile et parcours in situ

Dès le mois de mai, le territoire de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles célèbre l'art et la culture. 7 événements répartis sur 10 communes, accessibles à tous et organisés en partenariats avec Marseille-Provence, capitale Européenne de la culture. Éphémères ou amplifiant les initiatives existantes, festivals, expositions ou spectacles seront proposés pour créer un échange exceptionnel entre les spectateurs, les artistes et le territoire sur lequel ils s'expriment.

Plus d'infos sur
www.mp2013.fr
www.vallee-des-baux-alpilles.com



MARSEILLE-PROVENCE 2013
CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE